

**Chants de révolte ! de Crok Brandalac et Rémy
Bousquet (avec Boris Vian, Georges Brassens...)
2016**



MONOLITHE FILMS
PRÉSENTE

"LE DÉSORDRE, C'EST L'ORDRE MOINS LE POUVOIR"

LÉO FERRÉ



CHŒURS DE RÉVOLTE !

UN FILM DE CROK BRANDALAC & RÉMY BOUSQUET
AVEC LA PARTICIPATION DE JEAN-MICHEL POISSON ALIAS "SPI"
ÉCRIT PAR CROK BRANDALAC - MONTÉ ET SUPERVISÉ PAR RÉMY BOUSQUET
PRODUIT PAR MONOLITHE FILMS



Genre : chanson filmée

En France, la chanson contestataire ou révolutionnaire (de gauche, voire de très à gauche) est une tradition qui ne date pas d'hier. De *La Complainte de Mandrin* à la *Marseillaise*, de *Ah ça ira* au *Temps des cerises* en passant par *Le Chant des partisans*, la rébellion a droit à ses refrains. Mais c'est avec **Boris Vian** et son *Déserteur*, un texte antimilitariste (« S'il faut aller donner du sang, allez donner le vôtre ! ») qui sera censuré en pleine guerre d'Indochine, que le genre finit gravé sur microsillons.

Les successeurs ne se font toutefois pas attendre. Allergique à la discipline et écrivain génial doublé d'un mélodiste malin, **Georges Brassens** commence à écrire chez les anarchistes puis se met à chanter. La peine de mort, l'armée et le conditionnement vont en prendre pour leur grade... **Anne Sylvestre** n'a pas fait que des disques pour les enfants, elle est une des rares chanteuses de l'époque qui écrit elle-même ses textes et chante, **Jean Ferrat** « prête sa voix à ceux qui n'en ont pas », adapte **Aragon** et crée le mythique *Nuit et brouillard*, **Colette Magny** se révèle être une farouche révolutionnaire avec des chansons on ne peut plus engagées, **Léo Ferré** l'anarchiste n'est pas en reste, « le bonheur ça s'pique, c'est un hold-up permanent, n'oubliez jamais ça ! », prenez-en de la graine !

Viendront ensuite d'autres générations s'inspirant de leur aînés : **Bernard Lavilliers** s'engage pour les ouvriers et les opprimés, **Renaud** se méfie de tous les systèmes (« j'aime pas l' travail, la justice et l'armée »), mais aussi **Maxime Le Forestier** dans sa seconde époque, **Daniel Balavoine** (quand même bien plus engagé en tant qu'individu que ses albums), **Lenny Escudero**... Mais le film n'évoque pas que des stars, **Castelhemis** ou **Mama Béa** sont aussi présents au sommaire. Plus agressifs, le punk d'**OTH** (spéciale *Ged-y-casse* à **Dom** parti trop tôt) et **BERURIER NOIR**, le hard de **TRUST** et son tube *Antisocial*, le rap de **NTM** ou **Diam's** perpétueront ensuite un certain esprit de révolte permanente, **ZEBDA** fera même « danser les gens avec du sens »... Depuis **Keny Arkana**, **Abd Al Malik** et **Saez** veillent encore mais...

Rappel en (d'innombrables et émouvantes) images d'archives - entrecoupées d'extraits de l'interview-fil-rouge de **Spi** d'**OTH** - l'existence de ces monstres sacrés de la chanson, *Chants de révolte* est un film salvateur pour un public conscient et attentif et s'il est parfois un réquisitoire, il livre surtout un clair avertissement : la devise Liberté Égalité Fraternité est chaque jour plus en danger et pourtant : OÙ sont les artistes engagés de la prochaine génération ? Si le rock a peut-être été un déclencheur des événements de mai 1968, il paraît aujourd'hui bien fade, lisse ou isolé pour fendre les épais murs encerclant l'injustice sur trône.

Version courte de l'article ici : [Chants de révolte ! de Crok Brandalac et Rémy Bousquet \(avec Boris Vian, Georges Brassens...\) 2016.](#)

Bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=sHNbe2MtxNc>

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.